

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de Conseiller absent : 0
Pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 15/04/2026
Date d'affichage : 15/04/2026

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, VALLESPER-BOSSET Simone, CALBA Joël

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°26022 : Demande de subventions

L'association de l'EREA Claude Brosse dont le siège est à Charnay-lès-Macon a pour objet l'enseignement d'élève issus de catégorie socio-professionnelles défavorisées ou très défavorisées.

Dans le cadre de la formation, elle a sollicité auprès de la commune de Cruzilles-lès-Mépillat, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 05 décembre 2025, l'association a adressé un dossier à M. BOYER Dominique qui comporte un courrier de demande ainsi que la liste des élèves habitants Cruzilles-lès-Mépillat (un élève concerné)

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut également aider le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à 2 voix contre et 13 voix pour :

- D'accorder à l'association de l'EREA Claude Brosse une subvention de 50 euros (en faveur de l'enseignement aux élèves les plus démunies professionnellement). Cette dépense sera imputée au chapitre 65
- D'autoriser M. le maire à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire
Agnès BIGOT



Le 20 avril 2026

Le Maire
Dominique BOYER

